

Le colonel Ernest Léderrey (1880-1965)

Autor(en): **Masson, R.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **110 (1965)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- la collaboration avec l'AVIA DCA Aviation en Suisse romande.
- la participation aux conférences de la Société suisse des officiers dans les différentes localités.

Les problèmes de DCA que posent la protection efficace des divisions mécanisées, de l'artillerie, la modernisation du matériel engagé dans les forteresses, sur les aérodromes et les barrages hydrauliques ont fait l'objet d'échanges de vues. S'ils sont posés, ces problèmes ne sont pas tous résolus et l'AVIA DCA romande joindra ses efforts à ceux que déploient les autorités militaires responsables pour qu'aboutissent dans l'intérêt général les revendications des commandants des corps de troupes dont la protection DCA est restée jusqu'ici insuffisante.

Avia-DCA romande
Le comité

Nécrologie

† Le colonel Ernest Léderrey (1880-1965)

C'est avec émotion que nous retraçons ici la carrière de ce grand ami auquel nous liaient tant de communs souvenirs professionnels et une collaboration de près de trente-cinq ans dans cette revue. Comment trouver les mots, en marge de notre affection, pour le situer dans sa juste mesure?

Après des études de droit à l'Université de Lausanne et la préparation d'une thèse sur le développement de nos institutions militaires, il se voue au métier des armes dont il apprécie l'harmonieux équilibre entre la rude vie en plein air et, le soir, la méditation solitaire des problèmes qui le passionnent. Car, tout au long de son existence et quelles que fussent ses déceptions, Léderrey est un enthousiaste! Qu'il s'agisse de tir, de tactique, de stratégie ou d'histoire, sa vaste culture lui permet d'aborder tous ces domaines avec une égale aisance. Rien ne lui échappe de la science militaire dont il suit avec intérêt la constante évolution. Mais surtout il possède un extraordinaire talent didactique; il sait *enseigner* par des démonstrations simples, des images pittoresques, des formules heureuses.

* * *

Comme officier-instructeur on le trouve sur diverses places d'armes, notamment à Walenstadt, Colombier mais surtout à Lausanne. C'est alors le cycle traditionnel: il est successivement instruc-

teur de compagnie, commandant d'écoles de recrues et d'officiers, passe par l'état-major général, est chef de classe dans des écoles centrales puis instructeur d'arrondissement de la 1^e division.

Selon l'usage dans notre armée de milices il franchit, au titre d'officier de troupe, et parallèlement à ses fonctions professionnelles les diverses étapes de la hiérarchie militaire. De 1917 à 1922 il commande les mitrailleurs du Groupe attelé de la 1^e division où il compte, comme chefs de compagnie son excellent camarade le futur colonel Joseph Junod, dont nous avons déploré le récent décès, le capitaine M. Pilet-Golaz qui devait devenir conseiller fédéral et président de la Confédération, le futur divisionnaire Charles Dubois. Le major

Léderrey n'oublia jamais ses chers mitrailleurs et, comme Junod, vint souvent les rejoindre lors de leurs réunions annuelles.

Après 1918 la Croix-Rouge lui confie de délicates missions en Allemagne, en Autriche et dans les Balkans où l'on apprécie ses talents d'organisateur et son sens de l'humain.

Par la suite, il est mis à la tête de l'ancien régiment fribourgeois 7 puis de la brigade d'infanterie de montagne 3 qui, à cette époque constituait une unité d'armée (berceau de l'actuelle division de montagne 10) et lui aurait valu un grade plus élevé si, en ce temps-là on avait pu faire l'effort intellectuel d'admettre, comme le « Petit Larousse » « qu'une brigade est en principe commandée par un brigadier »!...

A la veille de la deuxième guerre mondiale on avait supprimé les fonctions d'instructeur d'arrondissement et Léderrey, qui en avait la charge à la 1^e division, se trouva mis en veilleuse, alors qu'il avait l'étoffe d'un grand chef. Disgrâce ou simple oubli? Peut-être (mais nous ne savons rien de précis à ce sujet) lui en a-t-on voulu, quand en 1933 il commandait une école de recrues à Genève que sa troupe ait ouvert le feu lors des troubles suscités par le parti communiste? Nous rappelons cette sombre page de notre vie nationale parce que



† Le colonel Ernest Léderrey

certains journaux y ont fait récemment allusion à propos de sa carrière et que cela nous permet de confirmer ce que nous avons dit dans un précédent article¹. A savoir qu'en temps de paix, qu'il s'agisse de recrues ou d'unités de l'armée mobilisées à cet effet ces troupes ne possèdent ni l'instruction ni le matériel pour assurer, en cas de troubles, le « maintien de l'ordre » et affronter la tactique inhérente aux combats de rues. Nous savons que le colonel Léderrey, prisonnier de sa délicate mission et sans doute aussi de la fatalité en conçut une grande douleur. Ce fut le « chagrin » de sa vie militaire. Mais il ne perdit ni la foi ni son courage!

* * *

Après la défaite de la France, en juin 1940 — la Suisse étant sur toutes ses frontières entourée par les armées de l'Axe et ne pouvant plus offrir une résistance efficace aux confins de notre territoire — notre commandement décide de regrouper l'armée de campagne dans le « réduit national » tout en maintenant une certaine défense dans le Jura et sur le Plateau. La nécessité s'impose de mieux organiser et de renforcer nos troupes territoriales. On fait alors appel entre autres à la riche expérience du colonel Léderrey qui devient inspecteur territorial du 2^e corps d'armée.

Après 1945, l'âge de la retraite étant venu, il est encore chargé de cours à la section des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich où il enseigne l'histoire de la guerre. A cette époque, il publie un ouvrage très remarqué sur *La défaite allemande à l'Est*² qui retient l'attention des historiens de la deuxième guerre mondiale. Son renom d'écrivain militaire a franchi nos frontières. Il devient membre de l'*Institut d'études stratégiques de Londres* et se lie d'amitié avec le grand écrivain anglais Liddell Hart.

Mais surtout il intensifie, après tant d'années, sa précieuse collaboration à la *Revue militaire suisse* dont les lecteurs ont apprécié la variété de ses études, la clarté de son style, la profondeur de son érudition.

* * *

Le major Léderrey, on l'a dit, avait quitté le commandement du Groupe de mitrailleurs 1 en 1921. Lors de ses récentes obsèques, *44 ans ayant passé*, un détachement de ses vieux soldats conduit par le très dévoué sergent E. H. Muller est allé à Berne incliner son fanion sur le cercueil de leur ancien chef. Emouvant hommage

¹ Le service d'ordre, par R. M., *Revue militaire*, avril 1962.

² Editions Payot, Lausanne.

d'affectueuse fidélité et de respect qui témoigne, à lui seul, du prestige et du rayonnement de cet officier.

Et maintenant ses cendres reposent dans le petit cimetière de Grandvaux qui domine le lac. Ernest Léderrey a désiré, après un long cheminement à travers la vie et son devoir accompli rejoindre cette terre vaudoise que son regard n'avait jamais quittée.

Grandvaux! Alors nous comprenons mieux ce qui, en marge de ses brillantes qualités militaires faisait le charme de sa séduisante personnalité: les braves vigneron de ce pays plein de soleil où il avait passé son heureuse jeunesse l'avaient, avant qu'il ne parte pour l'armée, imprégné de leur souriante philosophie, du sens qu'ils ont de la mesure, de leur spirituelle jovialité, de leur attachement à la Patrie.

Au revoir, colonel Ernest Léderrey, toi dont l'idéal s'inspirait de nos belles traditions militaires et de la devise que le soldat suisse a respectée au cours des siècles comme une consigne sacrée: *Honneur et Fidélité!*

La *Revue militaire suisse*, douloureusement frappée par ce deuil exprime à M^{me} E. Léderrey et à sa famille ses sentiments de reconnaissance et les prie de croire à sa profonde et affectueuse sympathie.

Colonel-brig. R. MASSON

Bibliographie

Les livres

L'Armée à l'Exposition nationale

L'an dernier, à pareille époque, l'Exposition nationale ouvrait ses portes. L'armée avait tenu à s'associer étroitement à la plus importante manifestation nationale de ces vingt-cinq dernières années. Elle offrit, dans le secteur de « La Suisse vigilante », une vision très complète de l'état actuel de notre défense; elle organisa des « Journées de l'armée » et des « Journées militaires » qui connurent un succès retentissant.

La division mécanisée 1, qui avait été chargée de la préparation de ces Journées, a jugé opportun de rappeler, de façon durable, la part que la troupe a prise à l'Expo 64. C'est pourquoi, elle a édité un volume qui vient de sortir de presse, avec une préface de M. Paul Chaudet, conseiller fédéral.

« L'Armée à l'Exposition nationale » est un ouvrage de 64 pages, dont 14 de textes en français et en allemand; très richement illustré de photographies en noir et blanc et en couleurs, il évoque « La Suisse vigilante » et ses cinq millions de visiteurs, les « Journées de l'armée » avec notamment le défilé dans les rues de Lausanne de tous nos drapeaux et étendards ainsi que les « Journées militaires » de Bière